

La Lettre de l'ONED n°14 / janvier – février 2010

Le mot du GIPED/ONED

L'année 2010 s'annonce pour le GIPED/ONED comme une année de changement. Ainsi, Patricia Adam, députée et conseillère générale du Finistère a été élue présidente. Elle remplace, à ce poste, Christophe Béchu, président du Conseil général de Maine-et-Loire et député européen. Par ailleurs, Marie-Paule Martin-Blachais, a pris ses fonctions depuis le 1er décembre 2009, en qualité de nouvelle directrice générale du GIPED. Enfin, la procédure de recrutement d'un(e) directeur(trice) de l'ONED est en cours.

L'équipe de l'ONED a clos l'année 2009 sur deux journées thématiques appréciées pour la diversité des échanges et des présentations proposées. L'année 2010 verra la poursuite de projets de longue haleine, et notamment le soutien renforcé aux acteurs de la protection de l'enfance dans le cadre de la mise en place de la loi du 5 mars 2007, point sur lequel reviendra le rapport annuel de l'ONED dans quelques semaines. Les appels d'offres de recherches, thématique et ouvert, seront également prochainement publiés et diffusés.

L'ONED prévoit également de se pencher sur de nouvelles thématiques qui représentent un enjeu auprès des acteurs de terrain, telles que le recensement des pratiques d'aide et d'action éducative en milieu ouvert afin notamment d'étudier les répercussions, sur ces pratiques, de l'enrichissement des interventions entre milieu ouvert et placement prévu par la loi de 2007. Enfin, l'ONED poursuit sa participation aux travaux internationaux, notamment dans le cadre du réseau des observatoires européens, ChildONEurope, dont le programme d'activité recoupe, assez régulièrement les questions traitées au niveau national.

Déterminé à améliorer encore et toujours la connaissance de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux prendre en charge, le GIPED et l'ONED vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, qu'ils souhaitent riche en collaborations et en échanges menés ensemble.

Marie-Paule Martin-Blachais, Directeur général du GIP Enfance en Danger

L'analyse de la CNIL concernant le décret de recueil des données en protection de l'enfance

La CNIL s'est officiellement prononcée, à la fin du mois de décembre 2009, sur le recueil et la transmission des données chiffrées en application du décret du 19 décembre 2008.

Certaines données dépassant le cadre du décret, la Commission demande que celles-ci soient réétudiées, en accord avec les acteurs concernés et que se prononce le Conseil Supérieur du Travail Social. La Commission insiste également sur la nécessité, pour les Conseils généraux, de respecter les règles particulières liées à l'utilisation des données nominatives. Il est demandé à l'ONED d'adresser des recommandations destinées aux départements concernant le respect des formalités préalables auprès de la CNIL, et de leur rappeler leurs obligations de sécurité et de confidentialité dans le recueil des données.

L'Observatoire National de l'Enfance en Danger et les différents acteurs sollicités se sont immédiatement mis au travail afin de répondre, dans les meilleurs délais, aux recommandations de la CNIL et de relancer la mise en oeuvre de cette observation.

L'année s'est achevée, pour l'Oned, par la présentation de différents travaux, menés entre 2008 et 2009. Les deux thématiques, bien qu'absolument différentes, n'en ont pas moins rassemblé un public large et varié, intéressé par les différents points de vue concernant l'enfant exposé aux violences conjugales d'une part, et l'accompagnement à la vie adulte des jeunes en fin de mesure de protection d'autre part.

Entre recherches et pratiques, l'enfant exposé à la violence dans le couple

La journée consacrée à l'enfant exposé aux violences dans le couple a attiré près de 180 personnes, parmi lesquelles une majorité de travailleurs sociaux et d'éducateurs spécialisés, ainsi que de nombreux psychologues, professionnels de santé et représentants des Conseil généraux, démontrant ainsi, à tous les niveaux de la protection de l'enfance, la recherche de réponses adaptées face à cette réalité reconnue depuis relativement peu de temps.

Cette journée, qui confrontait travaux de recherches et expériences pratiques, a débuté avec la présentation de trois études, financées dans le cadre de l'appel d'offres thématique de 2007, et l'intervention d'un Conseil général, venu témoigner de l'intérêt et de l'utilisation de ces travaux pour son travail de terrain. L'après-midi était consacré à la présentation de différents dispositifs en France et en Suisse ainsi que d'outils permettant d'accompagner les enfants confrontés aux violences conjugales.

Si l'une des préoccupations énoncées au cours de la présentation des études portait sur le fait que les enfants exposés aux violences conjugales étaient encore trop peu ou indirectement pris en compte, dans le cadre des conflits de couples, il apparaît cependant que les pratiques de terrain changent progressivement et apportent des réponses en fonction des situations rencontrées. L'une des perspectives, aujourd'hui, pourrait être de parvenir à considérer le point de vue de l'enfant, avec ses spécificités dans la manière dont il peut vivre et ressentir les violences conjugales.

Le cahier de préconisations aux pouvoirs publics, travail conjoint de l'ONED et du Service du Droit des Femmes et de l'Égalité est en ligne, sur www.oned.gouv.fr, rubrique Outils/ Guides.

Une question de plus en plus prégnante : l'accompagnement des jeunes à l'autonomie

Un plus grand nombre de représentants des départements et des associations chargés de l'accompagnement des jeunes, assistaient à la seconde journée de l'ONED, aussi différente dans sa conception que dans son organisation. A l'occasion de la publication du rapport intitulé *Entrer dans l'âge adulte : la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection*, les préconisations du rapport étaient présentées par différents acteurs ayant participé au groupe de travail mis en place par l'ONED.

Parmi les 170 personnes qui participaient aux échanges, nombre d'entre elles se sont intéressées aux dispositifs introduits par certaines associations et départements. Si une présentation de l'état des recherches était prévue en début de journée, les pratiques des départements, des associations ainsi que des expériences internationales étaient au cœur de la journée, suscitant de nombreuses questions de la part de l'auditoire. Le Contrat de Soutien à l'Autonomie des jeunes, mis en place par le département de Loire-Atlantique a ainsi particulièrement suscité l'intérêt des participants.

Le rapport du groupe de travail de l'ONED est disponible sur le site internet de l'observatoire, rubrique Publications

Les actes de ces deux journées seront mis en ligne au cours du premier semestre 2010.

Annuaire des chercheurs

Les travaux de recherche sur la protection de l'enfance ne relèvent pas d'un domaine scientifique particulier mais se rattachent à différents champs de connaissance : psychologie, sciences de l'éducation, démographie, droit,... Ce morcellement disciplinaire rend d'autant plus difficilement identifiables les acteurs de la recherche impliqués sur cette question.

Pour y remédier, l'Oned lance un annuaire des chercheurs en protection de l'enfance, afin de favoriser la création d'un réseau réactif et solide de chercheurs liés directement ou partiellement à la protection de l'enfance. Cet annuaire répond à deux objectifs principaux :

- Offrir aux chercheurs une plus grande visibilité auprès des différents acteurs du secteur (autres chercheurs, institutions commanditaires, professionnels) et permettre à ces derniers de trouver rapidement les spécialistes susceptibles de répondre à leurs besoins (selon leur emplacement géographique, leur discipline, les thématiques sur lesquelles ils travaillent);
- Mieux cibler certaines opérations : invitation à des séminaires et colloques, diffusion d'appels d'offres, demandes de participation à des groupes de travail institutionnels, recueil d'études et de recherches...

Déjà plus d'une cinquantaine de chercheurs se sont inscrits. La procédure ne prend que quelques minutes et la notice est mise en ligne après validation.

Plus d'informations : [www.oned.gouv.fr/ études et recherches](http://www.oned.gouv.fr/etudes-et-recherches)

Rapport projet pour l'enfant

Au cours du premier semestre 2009, l'Oned a réalisé un état des lieux, dans les départements, de la mise en place d'une innovation de la loi du 5 mars 2007 : le projet pour l'enfant. Ce document précise « *les actions qui seront menées auprès de l'enfant, des parents et de son environnement, le rôle des parents, les objectifs visés et les délais de leur mise en œuvre.* » L'état des lieux mené auprès d'un tiers des départements montre que ces derniers s'en sont emparés en l'adaptant à leur organisation et en impliquant les parents à des niveaux variés.

Le projet pour l'enfant devrait permettre de renforcer ou d'initier les échanges entre les professionnels travaillant avec et autour de l'enfant, de ses parents et de son entourage, afin de renforcer la cohérence des interventions dans la continuité de son parcours.

Le rapport est disponible sur www.oned.gouv.fr/ rubrique Contributions thématiques

Appels d'offres de l'ONED 2010

Répondant à sa mission d'améliorer la connaissance des phénomènes de maltraitance envers les mineurs, l'Observatoire National de l'Enfance en Danger travaille, en ce début d'année 2010, à ses traditionnels appels d'offres de recherche.

Comme de coutume, l'un des appels d'offres est ouvert, afin de permettre à des questions émergentes ayant une utilité dans le champ de la protection de l'enfance, d'être traitées et de faire l'objet d'une réflexion et d'un travail scientifique de qualité.

L'appel d'offre thématique s'orienterait, cette année, vers des problématiques concernant la santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance. L'Observatoire souhaiterait ainsi obtenir de nouveaux éléments de connaissance sur la santé physique et psychologique des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance. Les détails de l'appel d'offres thématiques seront bientôt présentés sur le site www.oned.gouv.fr. Les dossiers devront être renvoyés, pour une première sélection, au plus tard le 14 mai 2010, par courrier à l'ONED.

Agenda de l'ONED

Quel espace pour l'adolescence ? Quelles places pour les adolescents ?

Cette quatrième journée d'études organisée par l'association Parentel se tiendra le 29 janvier 2010 – Brest. Au cours de cette journée, seront abordées les questions de conflits, de rites et de conception de l'espace propres à cette période particulière de la jeunesse.

Renseignements et inscriptions :
contact@parentel.org - www.parentel.org

Du 16 au 18 mars, à Lille, auront lieu les **Journées d'études et de formation de l'ANPASE** (Association Nationale des professionnels et acteurs de l'Action Sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'Enfance et de la famille), consacrées à l'*Information préoccupante... Professionnel préoccupé*. Il sera notamment question de voir comment rendre compatibles les exigences de mise en œuvre de la loi avec les cultures professionnelles du social, du médico-social, du sanitaire et du scolaire.

Renseignements et inscriptions :
www.anpase.com
tel : 02 32 83 27 00 fax : 02 32 83 27 01
email : ANPASE@wanadoo.fr

Actualités en protection de l'enfance

Dans un arrêté du 30 décembre, le **Conseil d'Etat a enjoint l'Etat de publier, dans un délai de 4 mois, le décret créant le fonds national de financement prévu par la loi du 5 mars 2007**, permettant de « *compenser les charges résultant pour les départements de la mise en œuvre de la loi selon des critères nationaux et des modalités fixés par décret et de favoriser des actions entrant dans le cadre de la réforme de la protection de l'enfance.* »

Face au retard pris pour la parution de ce décret pourtant largement attendu par les départements, les Conseils généraux de Seine-Saint-Denis et de Saône-et-Loire avaient, en effet, décidé d'attaquer l'Etat en justice, suivis par d'autres départements et l'Assemblée des Départements de France qui ont déposé des requêtes par la suite. Ils ont finalement obtenu gain de cause devant le Conseil d'Etat. Le Premier ministre a indiqué que le gouvernement étudiait depuis la fin du mois de novembre les formules permettant « *d'atteindre les objectifs du fonds.* »

Mineurs étrangers isolés, une préoccupation européenne...

L'association France Terre d'Asile et les départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont alliés pour lancer, jeudi 17 décembre 2009 à Lille, un appel à l'ensemble des institutions de l'Union européenne pour l'adoption d'un texte de référence régissant toutes les situations auxquelles sont confrontés les mineurs isolés étrangers sur le territoire de l'Union européenne.

Selon l'association, il y aurait environ 100 000 mineurs étrangers répartis dans les 27 Etats de l'Union européenne.

... également présente en France

Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice et des Libertés, a confié à la sénatrice UMP des Hauts-de-Seine, Isabelle Debré, une mission temporaire sur les "mineurs étrangers isolés se trouvant en situation irrégulière sur le territoire français", selon un communiqué du groupe UMP au Sénat.

Dans le cadre de cette mission, elle devra étudier l'articulation des compétences dans plusieurs domaines, tant entre l'Etat et les départements qu'entre les juges et les juges pour enfants. Ses conclusions seront remises, au plus tard, le 31 mars 2010.

Mouvements à l'Oned

Maud Gorza, expert démographe, a rejoint l'équipe de l'Oned le 4 janvier 2010.

Séverine Euillet, docteur en psychologie, a quitté ses fonctions de chargée d'études à l'Observatoire, pour rejoindre l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense, comme maître de conférence.